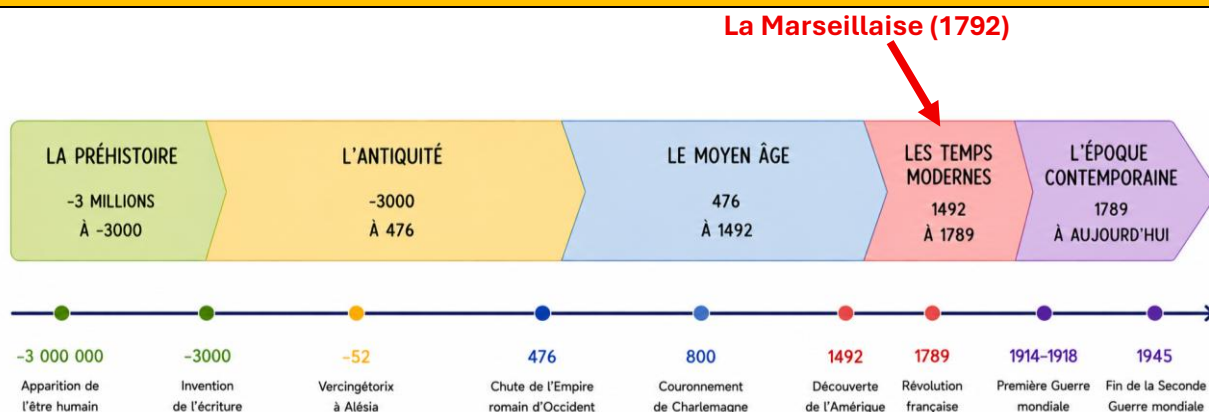


# LA MARSEILLAISE

Les Temps modernes – CM2

## La frise historique



## Je comprends

Dans la nuit du **25 au 26 avril 1792**, à **Strasbourg**, le capitaine **Claude Joseph Rouget de Lisle** compose en une nuit un chant de guerre pour l'armée du Rhin. La France vient de déclarer la guerre à l'Autriche et les soldats ont besoin d'un hymne pour partir au combat.

Le chant s'appelle d'abord « **Chant de guerre pour l'armée du Rhin** ». Il se répand rapidement dans toute la France. En juillet 1792, des volontaires venus de **Marseille** le chantent en entrant à Paris. Le peuple parisien le baptise alors « **la Marseillaise** ».

Le **14 juillet 1795**, la Convention nationale en fait l'**hymne national** de la France. Après avoir été abandonnée sous Napoléon et les rois, la Marseillaise redevient définitivement l'hymne national français en **1879**, sous la Troisième République.



Le premier couplet et le refrain sont les plus connus :

« *Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (bis)*

*Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes »*

Refrain :

« *Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons ! »*

Je retiens les dates importantes	Je connais les mots importants
<p><b>25-26 avr. 1792</b> : composition de la Marseillaise à Strasbourg.</p> <p><b>juill. 1792</b> : les volontaires marseillais la popularisent à Paris.</p> <p><b>14 juill. 1795</b> : la Marseillaise devient hymne national.</p> <p><b>1879</b> : hymne national définitif sous la Troisième République.</p>	<p><b>Un hymne national</b> : chant officiel qui représente un pays.</p> <p><b>Rouget de Lisle</b> : capitaine et compositeur français, auteur de la Marseillaise en 1792.</p> <p><b>Un étendard</b> : drapeau ou bannière porté par les soldats.</p> <p><b>La patrie</b> : le pays auquel on appartient et qu'on aime.</p> <p><b>La Troisième République</b> : régime républicain établi en France de 1870 à 1940.</p> <p><b>Un bataillon</b> : unité militaire composée de plusieurs centaines de soldats.</p>